

teranga

Bienvenue ! (en wolof)

Nouvelles de la mission des frères Carmes Déchaux au Sénégal

Le Père René Thalmann : une grande figure du diocèse de Kaolack

Le Père René Thalmann, Missionnaire du Sacré-Cœur, est décédé à 89 ans, ce dimanche 3 juin 2016, après 60 ans de mission dans notre diocèse et au Sénégal. Lorsque, en 1956, P. Thalmann est arrivé à Ndoeffane, son premier poste missionnaire, il était le seul chrétien de l'agglomération. Maintenant il y a une communauté paroissiale, une grande église, un internat, une communauté de religieuses... Par la suite son dynamisme bâtisseur s'exerça à Mar Ladj (dans les îles du Saloum) et Nioro (au sud de Ndoeffane). Son zèle missionnaire s'est traduit par ses travaux de traduction des Ecritures et de la liturgie en wolof et sérère, des retraites fondamentales en wolof qu'il prêchait régulièrement au Foyer de Charité près de Dakar, des émissions de radio en langues locales... Il recevait beaucoup de monde dans son bureau ; le plus souvent des musulmans, et pour demander une aide financière. « **Je ne laisse pas partir la personne sans lui avoir donné quelque chose**, même si je ne peux pas répondre à tous ses besoins. Je fais un effort particulier pour les femmes qui ne peuvent pas allaiter leurs enfants : elles vont à la pharmacie retirer du lait et je paye à la fin du mois... »

Evangéliste, bâtisseur, homme secourable... homme attentif aux réalités spirituelles aussi : ministère auprès du Renouveau charismatique et ministère d'exorciste du diocèse de Kaolack.

Enfin P. Thalmann a assuré longtemps des fonctions de conseiller auprès de l'évêque de Kaolack ; dans sa famille religieuse des MSC il a été supérieur de la mission du Sénégal dans les années 1970, en période de crise.

Cette activité multiforme s'enracinait dans une vie spirituelle intense qui lui faisait tout vivre en Dieu. **Sa prière débutait avant le lever du soleil** et se prolongeait au long de la journée dans son activité au service de l'Evangile.



Le Père René Thalmann



Un "nouveau" frère



La communauté de Ndiaffate aura la joie de s'agrandir tout prochainement avec l'arrivée du frère Marie-Laurent, prévue pour la fin du mois d'octobre. Frère Marie-Laurent a longtemps travaillé pour les éditions du Carmel, au couvent de Toulouse, comme directeur. Il a déjà vécu au couvent de Kaolack, il y a quelques années, et en a gardé depuis un grand désir de rejoindre nos frères missionnaires. Après avoir publié de très nombreux ouvrages durant ses années de service auprès des éditions, il va écrire quelques pages de plus dans le livre vivant de notre fondation sénégalaise, et nous ne doutons pas que ce livre sera le plus beau de toute sa carrière d'éditeur ! La communauté finira donc la dernière année du triennat avec cinq frères, jusqu'au chapitre provincial de fin avril 2017.





Carmel de Sébikotane



Solennité de Notre-Dame du Mont-Carmel

Comme chaque année, l'association des Amis du Carmel de Sébikotane s'est réunie au monastère des carmélites situé à environ 50 kilomètres de Dakar. Pour des raisons pratiques, le rassemblement a eu lieu de dimanche 17 juillet. Il a fait l'objet d'un lustre particulier puisqu'un peu plus de 500 personnes ont répondu à l'invitation des carmélites et que les célébrations ont été présidées par Mgr. Benjamin Ndiaye, Archevêque de Dakar. En fin connaisseur des Ecritures qu'il a enseignées pendant dix ans au Grand Séminaire de Sébikotane (à 50 mètres du carmel), Monseigneur a retracé la vie du prophète Elie dans le contexte du retour au paganisme encouragé par Jézabel, funeste épouse du roi Achab d'Israël. Son homélie a fait grande impression. La Messe a été célébrée sous des tentes dans la cour d'entrée du monastère. **En bon pasteur attentif à ses brebis, Mgr. Benjamin a imposé personnellement le Saint Scapulaire à 180 personnes**, juste après la communion. Puis ont suivi les traditionnelles agapes fraternelles, le chant des vêpres et le Salut du Très Saint Sacrement. Bref, une belle journée, fervente et bon enfant agrémentée par la prestation d'une chorale dynamique.

Apostolats d'hivernage



La communauté poursuit sa mission d'animation spirituelle et de formation à la prière. Comme chaque année, une retraite d'hivernage est organisée au couvent pour les sœurs des congrégations apostoliques du Sénégal. Cette fois-ci, la retraite est animée par un hôte de marque, le fr. Marie-Philippe notre provincial, du 21 au 28 août, sur le thème de la Miséricorde chez sainte Thérèse de l'Enfant Jésus. À cette occasion, tous les frères de la communauté sont mis à contribution dans les différents services de la maison. Ils assurent aussi eux-mêmes des formations spirituelles en ces mois d'été et d'hivernage. Le fr. Louis-Marie est allé donner une session de liturgie aux novices piaristes de Sokone fin juillet, fr. Jean-Baptiste s'est rendu au Centrafrique pour une formation sur saint Jean de la Croix et sur le chant liturgique en juillet-août, et fr. Alain-Marie animera la retraite de rentrée des Séminaristes qui arrivent mi-octobre en année de Propédeutique à Keur Mariama.

Promotion féminine

Le projet de **Promotion Féminine** développé par nos voisines, les sœurs CMT, a grandi. À partir de la seule pièce dont elles disposaient (cf. *Teranga* automne 2014), les élèves profitent désormais d'un ensemble de bâtiments qui comprend un bureau, une salle de classe, une salle de travail, deux salles de stockage du matériel et des produits fabriqués par les jeunes filles, et un préau pour travailler au grand air sans souffrir de la chaleur. **Ces aménagements rendent plus efficace la formation de la population féminine des environs, qui reste une priorité humanitaire.**



Les bâtiments dédiés à la Promotion Féminine

Pour soutenir la mission des frères Carmes au Sénégal, adressez vos dons à la Procure des Missions

Newsletter Teranga - Parution septembre 2016

Supplément gratuit à la revue missionnaire Teranga • N° ISSN : 2265-9633 • Imprimé à 5000 exemplaires.
Editeur : Procure des Missions des Carmes Déchaux - 10 bis rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier

■ Par virement bancaire

N° de compte bancaire international :
IBAN : FR76 3078 8001 0020 0902 8000 172
BIC : NSMBFRPPXXX
PROCURE DES MISSIONS

■ Par chèque à l'ordre de la Procure des Missions et à adresser à :

• France : Procure des Missions
10 bis, rue Moquin-Tandon - 34090 Montpellier
e-mail : zelateur.mission@carmel.asso.fr

Important :

Si vous désirez recevoir un reçu fiscal permettant une déduction d'impôts, veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de la **Fondation des Monastères** et l'envoyer à la Procure des Missions.

• Suisse : CCP 17-315529-6

• Canada : Chèque à l'ordre de la **Mission des Carmes** et à envoyer à :
Couvent des Carmes, 600 rue Notre-Dame Est,
Trois-Rivières (Québec) G8T 4G8 Canada.